



Dossier de pret Sofinco quelle solution?

Par **freddy06**, le **26/08/2013 à 16:36**

[fluo]bonjour[/fluo]
une societe de recouvrement m'as contacter pour avoir fait un pret personnel a sofinfo en 2000 maintenant divorcerndepuis 3 ans cette societe ne cesse de me harceler au tel et ainsi que mon ex femme car lui disant de payer cette qui s'eleve a 7000 euros car elle etait cautionnaire a cette epoque mais ni elle ni moi ne retrouvons des documents sofinfo apres ces 13 ans passer quel sont mes recours actuels de defense je ne possede aucun justificatif de sofinfo si quelqu'un peut me conseiller vous remerciant

Par **chaber**, le **26/08/2013 à 17:03**

bonjour
Si vous parcourez le forum sur le sujet, vous retrouverez toujours les mêmes réponses dénonçant le comportement des sociétés de recouvrement.
L'envoi est-il en lettre simple? si oui vous la garder dans un dossier, sans répondre et sans verser un euro, ni accepter un échéancier
lisez également le lien ci-joint:

http://www.experatoo.com/information-du-consommateur/officines-recouvrement_73116_2.htm#.UhtriT_vhn8

si les relances persistent, revenez sur le forum